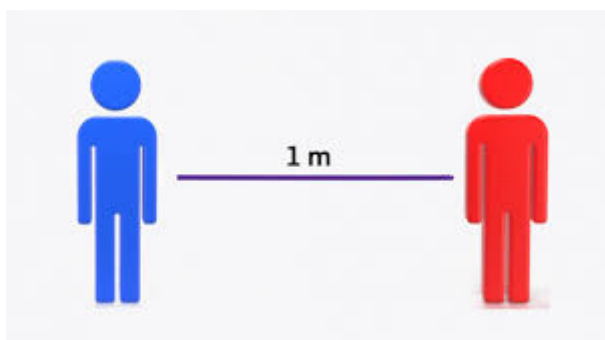


Bonjour,

Depuis quelques jours nous organisons le retour des élèves à l'école avec la santé de tous en priorité. Nous comptons aussi sur vous pour que cette reprise se passe au mieux.

Voici en différents points les conditions d'accueil de groupes d'élèves à partir du 11 mai qui repose sur 5 principes fondamentaux :

-Le maintien de la distanciation physique



-L'application des gestes barrière



-La limitation du brassage des élèves

-Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

-La formation, l'information et la communication.

La sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles.

-La santé de votre enfant :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur

enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Chacun peut avoir accès au protocole sanitaire de l'état, voici dans notre école ce que nous pouvons assurer :

-Le nettoyage des locaux et du matériel.

-Il sera fait avec les produits recommandés, chaque soir pour les classes et autres lieux communs. Concernant les sanitaires ils seront nettoyés de même ainsi que sur le temps de midi. Les salles de classes ont été réaménagées : les enfants n'ont accès à aucun matériel collectif.

-Si un matériel doit être transféré d'un élève à un autre élève, on procédera à la désinfection. Chaque classe sera équipée de désinfectant utilisé uniquement par les adultes.

-Le lavage des mains.

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

A l'arrivée dans l'école ;

Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;

Avant et après chaque repas ;

Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;

Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

-Le port du masque :

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est proscrit.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter correctement.

Les gants sont proscrits pour les élèves de maternelle et primaire.

-Autres moments particuliers de la journée :

-temps d'accueil :

Aucun adulte (hors personnel de l'établissement) n'a le droit de rentrer dans la cour. Au portail, il est nécessaire de respecter la distanciation d'1 mètre.

-temps de récréation : des horaires différents en fonction des groupes classes, seront organisés pour limiter le nombre d'enfants sous le préau et la cour.

-vestiaire : plus de vestiaire : les enfants mettront leur veste sur le dossier de leur chaise.

-temps de midi et cantine : La cantine recevra les enfants avec des aménagements (espaces, horaires). Le temps de midi sera aussi géré en fonction du nombre d'enfants mangeant sur place.

-la sieste : une distanciation sera tenue entre les couchettes.

-les transports : **Le port du masque étant obligatoire dans les transports publics, les maternelles ne pourront pas prendre le car jusqu'à nouvel ordre.** C'est aux familles de donner un masque aux enfants pour le trajet aller et retour.

-périscolaire : Merci de contacter la directrice du primaire si vous avez un besoin de périscolaire.

Pédagogie :

-Nombre d'élèves accueillis : Encore à l'étude, vous serez informés au plus vite des possibilités d'accueil.

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire. (Pas de jouets ...

-Continuité pédagogique :

-Mme Peillon continuera en distanciel.

-Mmes Diana-Vautey et Bernard seront en présentiel.

-Les enseignants en présentiel continueront d'envoyer une trame des apprentissages abordés. Ces apprentissages se feront en classe ou à la maison. Mais comme les enseignants seront en classe, le retour sur les apprentissages ne pourra pas être aussi suivi que lors du confinement.

Accueil d'enfants :

- prioritaires : enfants des personnels soignants, des forces de l'ordre, des enseignants.

- un roulement d'accueil de tous les niveaux est à l'étude (y compris CM et CE2).

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

-Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.

- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

-L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

D'autres informations, vous seront transmises ultérieurement.